



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Cabinet

Saint-Pierre, le 14 février 2017

COMMUNIQUE

Fermeture exceptionnelle des établissements scolaires

Les vents violents, associés à des chutes de neige importantes continueront cet après-midi à réduire fortement les conditions de visibilité et rendre la circulation extrêmement difficile.

C'est pourquoi, **le préfet décide de maintenir fermés les établissements scolaires.**

Un nouveau point de situation sera effectué vers 17 heures.

Il vous est recommandé une extrême prudence, d'adapter vos déplacements aux conditions météorologiques et de respecter les consignes suivantes :

- soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- portez des vêtements visibles (bandes réfléchissantes, gilet haute visibilité...) ;
- facilitez le passage des engins de dégagement des routes.

Les conseils de comportement sont disponibles sur le site de la préfecture :

www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr / actions de l'état / sécurité.

La préfecture rappelle les numéros d'urgence en cas de besoin :

15 l'hôpital 17 la gendarmerie 18 les pompiers